



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



APPEL À PROJETS 2025 GIEE

Présentation des grandes lignes

Eve Durocher, chargée de mission agroécologie, DRAAF, volet GIEE

Sommaire

1. Présentation des dispositifs
2. Contenu des projets
3. Dépôt des projets et instruction
4. Vie des projets

1. Présentation des dispositifs



Quels dispositifs d'accompagnement?

Appel à projets GIEE / 30 000



Fermes DEPHY

- création de références économes en phytos
- **financement** : OFB
- projets de 5 ans
AAP tous les 5 ans
- résultats capitalisés sur EcophytoPIC



Groupes 30 000

- changement/ consolidation des pratiques
- **réduire voire supprimer les phytos**
- **financement** : AELB
- **projets de 3 ans**
AAP annuel



GIEE

- **reconception** des systèmes
- **triple performance économique, environnementale et sociale**
- **financement** : MASA (CASDAR)
- **projets de 3 ans**
AAP annuel



Le réseau GIEE en Pays de la Loire



Les GIEE en Pays de la Loire



30 groupes actifs

314 exploitations

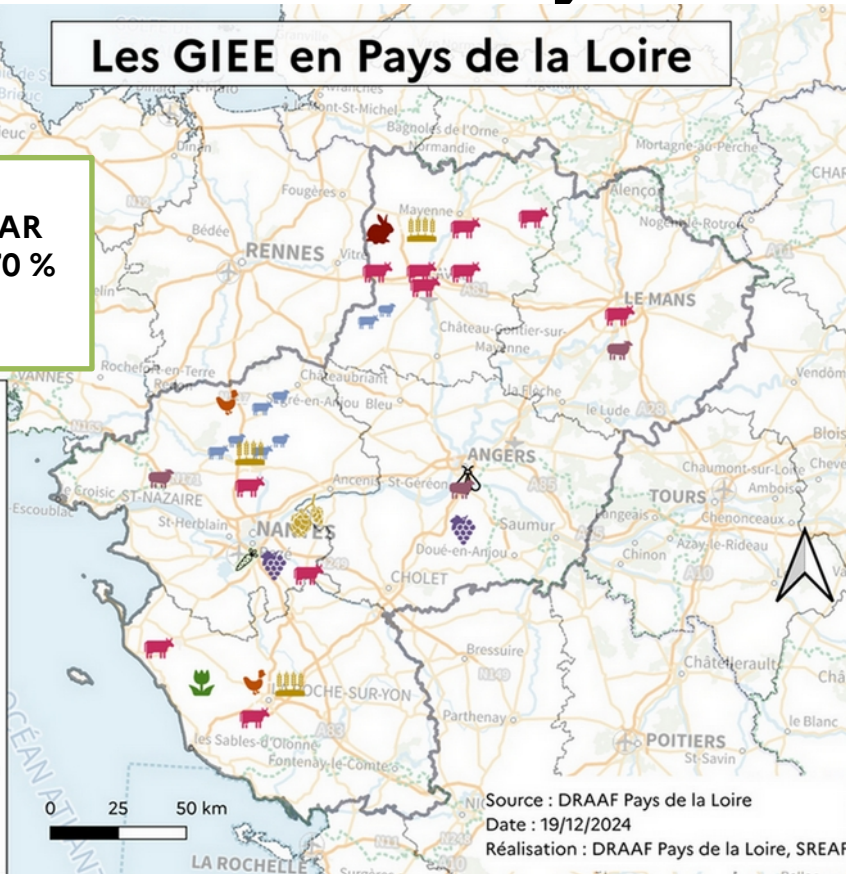
13 structures d'animation

Les GIEE :

- Financement : CASDAR
- Taux financement : 70 %
- Labellisés par l'Etat
- Projets de 3 ans

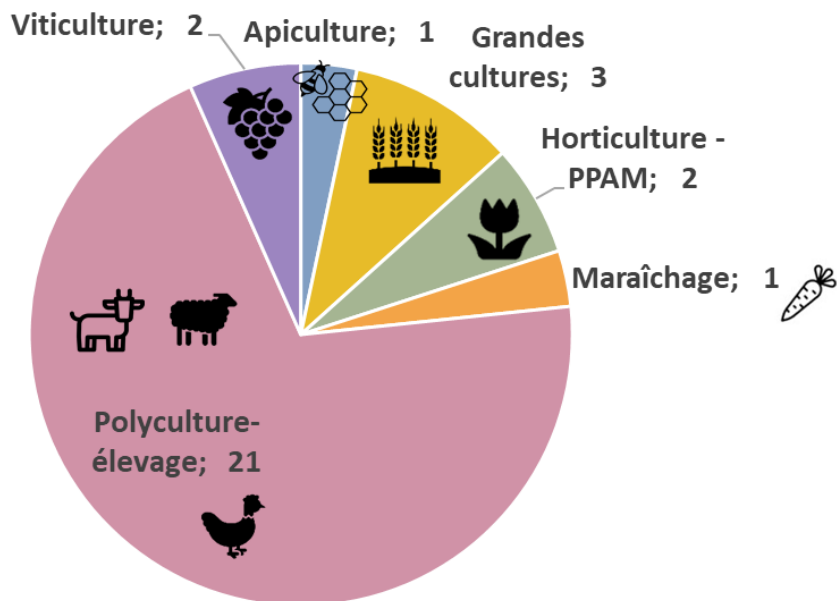
Les filières des GIEE

- Apiculture
- Elevage avicole
- Elevage lapin
- Grandes cultures
- Horticulture - PPAM
- Houblon
- Maraîchage
- Polyculture-élevage bovin
- Polyculture-élevage bovin, ovin-caprin
- Polyculture-élevage ovin-caprin
- Viticulture



Le réseau GIEE en Pays de la Loire

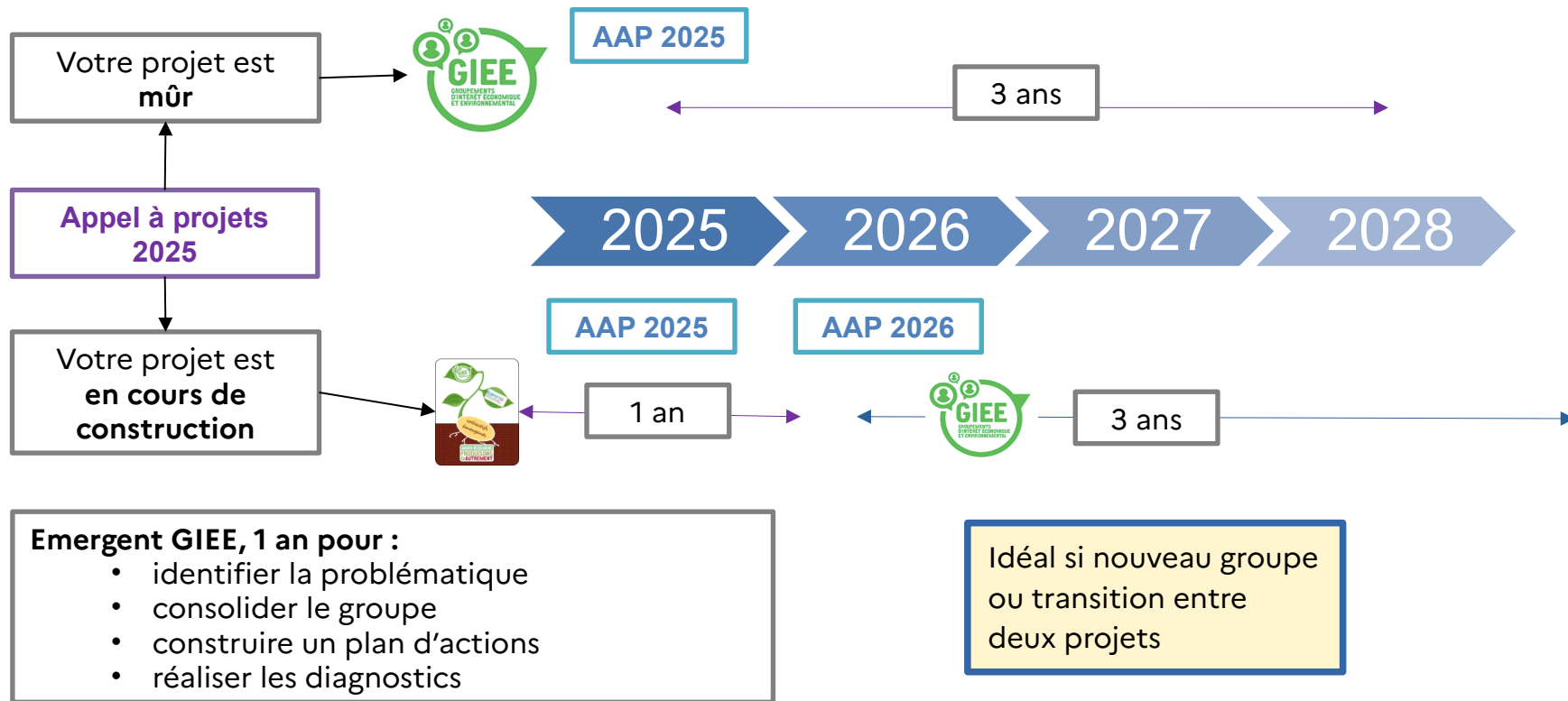
Toutes filières confondues :



Thématiques :

- Structuration de filières
- Changement climatique
- Autonomie alimentaire
- Biodiversité, agroforesterie

GIEE ou Collectif émergent ?



Comparaison dispositifs GIEE / 30 000

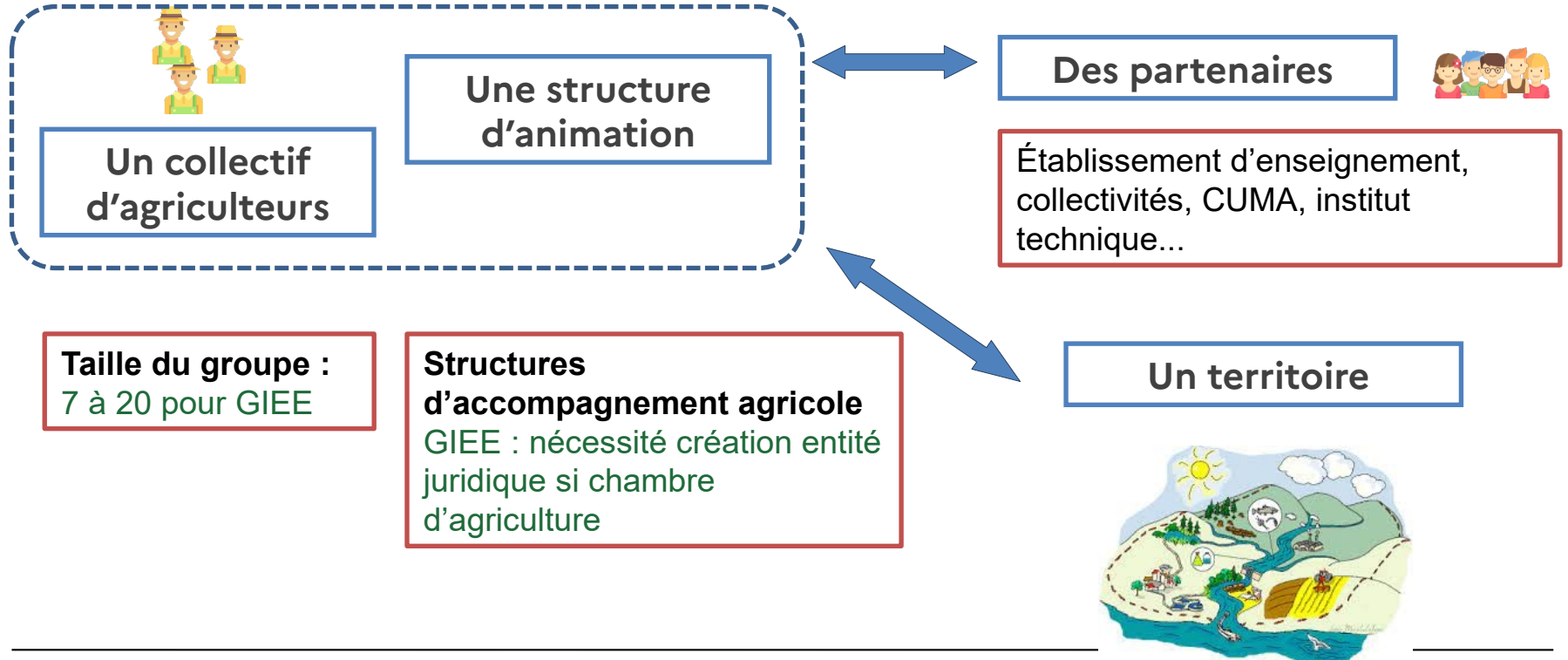
	30 000	GIEE	Emergence 30 000 ou GIEE
Financier	Agence de l'eau Loire Bretagne	CASDAR	30 000 : Agence de l'eau Loire Bretagne GIEE : CASDAR
Durée financement animation	3 campagnes agricoles	3 ans	1 an
Durée validité convention	4 ans	3 ans et 6 mois	30 000 : 2 ans GIEE : 1 an
Taux de financement et plafond	50% 42 000 €	70% 40 000€	50% 30 000 : 11 000 € GIEE : 10 000€
Suivi administratif	DRAAF	DRAAF	DRAAF
Suivi financier	AELB	DRAAF	30 000 : AELB GIEE : DRAAF

+ co-financements possibles :
Région,
collectivités,
financements privés, ...

2. Contenu des projets



C'est quoi un projet GIEE ?



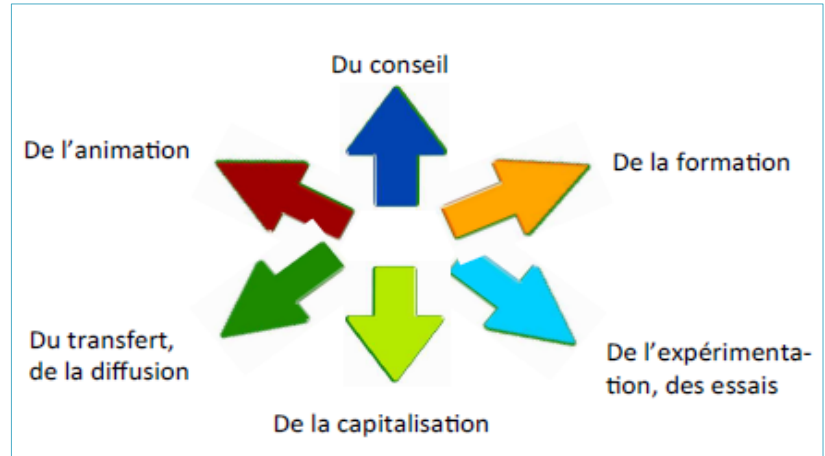
Que contient un projet GIEE?



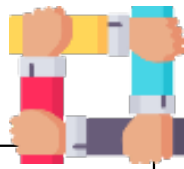
Un projet commun :

- quels enjeux ?
- quel diagnostic ?
- quels objectifs ?
- quel plan d'actions ?
- quels indicateurs ?
- quels engagements ?

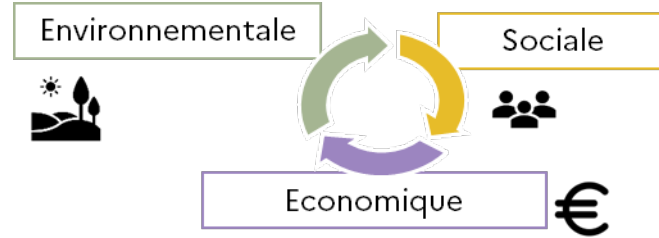
Pour financer quoi ?



L'objet du projet collectif



- **reconception** du système d'exploitation
recherche de projets visant la **multi-performance**
- combinaison de **pratiques agroécologiques**



Niveaux de transition (adapté de Stephen Gliessman, FAO, 2015)

		Niveaux	Echelle	Stratégie de transition agroécologique
Agroécosystèmes	1	Efficience	Exploitation	Améliorer l'efficience des pratiques conventionnelles pour réduire l'utilisation des intrants.
	2	Substitution	Exploitation	Substituer les pratiques et les intrants conventionnels par des pratiques alternatives.
	3	Reconception	Exploitation, régional	Reconcevoir les agroécosystèmes sur la base de processus écologiques.
Systèmes alimentaires	4	Durabilité des systèmes alimentaires	Local, régional, national	Restaurer des liens directs de la production à la consommation et développer des réseaux alimentaires à partir de pratiques durables (Changement éthique/économique).
	5	Système alimentaire mondial	Monde	Vers un système alimentaire global durable qui restaure et préserve le système vital sur terre dans l'équité, la participation et la justice.

Adaptation Philippe Cousinié, 2022

Le diagnostic d'exploitation



Webinaire « Diagnostics et indicateurs » du 5 février 2021 [lien](#)

- **Quel intérêt ?**
 - Évaluation d'un temps « zéro » du projet
 - Echanges sur les marges de manœuvre individuelles et collectives
 - Evaluation annuelle, et en fin de projet, de l'atteinte des objectifs (et donc de l'impact du changement de pratiques)
- Diagnostic **OBLIGATOIRE**, **identique** pour tous les membres du groupe mais dont les modalités sont laissées **LIBRES**
- Exemples : <https://www.diagagroeco.org/>, <https://methode-idea.org/>, INDIGO, Cap2'ER....



Collectif émergent

Le diagnostic est un élément attendu à l'issue du programme d'actions, qu'il ait été réalisé dans le cadre du programme d'actions annuel ou indépendamment de ce programme



Indicateurs de résultats

	GIEE
<div style="border: 1px solid orange; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> Marge brute, EBE, % d'autonomie fourragère, ... </div>	Perf. éco. 2 indicateurs min
<div style="border: 1px solid green; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> % légumineuses, % d'infrastructures agroécologiques, taux de MO, ... </div>	Perf. env. 2 indicateurs min
<div style="border: 1px solid purple; padding: 5px;"> Nbre de jours de vacances/an, conditions de travail, ... </div>	Perf. sociale 1 indicateur min
	Total 5

Pour mémoire, s'y ajoutent quelques indicateurs de suivi et de réalisation
(nombre de réunions, de participants, de formations...)

Exemples d'indicateurs en [Annexe](#) des dossiers de candidature

Indicateurs de résultats

	GIEE
Marge brute, EBE, % d'autonomie fourragère, ...	Perf. éco. 2 indicateurs min
% légumineuses, % d'infrastructures agroécologiques, taux de MO, ...	Perf. env. 2 indicateurs min
Nbre de jours de vacances/an, conditions de travail, ...	Perf. sociale 1 indicateur min
	Total 5

Pour mémoire, s'y ajoutent quelques indicateurs de suivi et de réalisation
(nombre de réunions, de participants, de formations...)

Exemples d'indicateurs en [Annexe](#) des dossiers de candidature

La capitalisation

- La capitalisation est **obligatoire** :
- Capitaliser, c'est **contextualiser, formaliser, rendre accessibles pour divers publics** (*tous agriculteurs, conseillers, étudiants, enseignants, recherche, pouvoirs publics*)
des informations relatives aux résultats et expériences des collectifs d'agriculteurs
- La méthodologie est laissée **libre** ; la capitalisation peut porter sur :
 - des **données techniques**
(retours sur les trajectoires d'évolution des pratiques, des systèmes)
 - des **données organisationnelles**
(analyses des expériences : description, facteurs clés de succès, freins, leviers,...)
 - des **performances**

La capitalisation

GIEE : 3 supports de capitalisation minimum
dont 1 fiche de présentation du collectif composée de trois parties :
Page 1 : présentation du GIEE
Page 2 : mise en avant d'actions du projet
Page 3 : bilan

AGRICULTURE DE CONSERVATION SUR UN TERRITOIRE A ENJEU EAU



Le groupe

13 exploitations

Localisation: Aire d'alimentation Nord sur Erdre

2020-2023

Productions diversifiées

Agri Eau Nord

Objectifs du projet

Sur un territoire à enjeu qualité d'eau fort (captages Grenelle), les agriculteurs locaux de ce territoire déjà engagés en Association (Agri Eau Nord) ont souhaité travailler collectivement pour découvrir l'Agriculture de Conservation et identifier des pistes d'actions pour préserver les ressources. La diversité de production est mise forte sur le territoire, l'enjeu est d'impliquer tous les systèmes dans cette réflexion.

Objectifs du GIEE:

- Economie:** Maintien de la marge économique des exploitations
- Environnement:** Préservation qualité de l'eau, qualité des sols, augmentation de la biodiversité, gestion de la matière organique
- Social:** Dynamique de groupe, Gain en temps de travail, Lien habitant/lien social

Plan d'action:

- Se former sur l'Agriculture de Conservation
- Qualifier la richesse des couverts végétaux et leur valorisation
- Mesurer et Limiter les transferts d'azote
- Mise en place et suivi de l'activité biologique des sols

Partenaires techniques: FabFarmers, Agri Eau Saifre, Atlantic Eau

Animatrice: Lucie RCTON

Structure: Chambre Agricuture Pays de la Loire

E-mail: Lucie.rcton@gl.chambagri.fr

Tel: 06 77 69 94 76

AGRICULTURE DE CONSERVATION SUR UN TERRITOIRE A ENJEU EAU



MISE EN PLACE D'UN SUIVI DE L'ACTIVITE BIOLOGIQUE DES SOLS

Les membres du GIEE ont souhaité suivre l'activité biologique du sol car c'est un des piliers de la fertilité des sols et en travaillant avec une observation du sol, des analyses de terre classiques, ce test permet de se faire une idée plus précise du fonctionnement du sol et d'évaluer en partie l'effet de ses pratiques.

Suivi de la vitesse de dégradation et qualité de dégradation d'un support en coton dans le sol (coton entré le 15/03 puis retiré autour du 15/05) - test simple, sans référentiel

Analyse spécifique de l'activité biologique du sol : Lavabag (enfouissement des sachets le 20/03 puis retrait le 20/07. Test norme avec référentiel)

Résultats

Présentation des résultats:



Facteurs de réussite:

- Bonne implication des couverts végétaux et de la culture
- Conditions météo
- Pourrir le gîte et le couvert à l'ensemble des organismes vivants dans le sol (effluents, résidus, couverts végétaux...)


Points de vigilance:

- Qualitatif, comparaison des sols
- Résultats mesurables sur le long terme

Consignage:

100% de la terre est travaillée

AGRICULTURE DE CONSERVATION SUR UN TERRITOIRE A ENJEU EAU



Etapes clés du projet

Mars 2023	Formation des agriculteurs sur l'AC et CNE Collet-Bernard des Vins de terre	Février 2023	AS Agri Eau Nord : Engagement du projet GIEE autour de l'Agriculture de Conservation
Février 2023	Diagnostiques individuels des exploitations	Mars 2023	Engagement de 14 exploitants dans le GIEE
Décembre 2023	Identification des freins à la mise en œuvre de l'Agriculture de Conservation	Juin 2023	Candidature GIEE retenue
Prémières 2024	Mise en place suivi activité biologique du sol	Janvier 2023	Formation couverts végétaux - Ester Rutling - Yvelin agriculteur
Janvier 2022	Formation fertilité du sol - désherbage mécanique	Automne 2022	Retour réflexifs
		Automne 2023	Observations du sol

Bilan et Perspectives

Les travaux menés dans le cadre du GIEE ont permis de se lancer dans des expériences grandeur nature. Les échanges avec d'autres agriculteurs ont permis d'oser de nouvelles techniques. Il reste des points encore à étudier sur le terrain dans le sol, l'érosion.

Chaque à chacun de l'emparer de son travail et faire un point un bilan dans quelques années pour voir ce qu'il en ressort. Intégration de la chaine sans brûler pour la mise en place de l'Agriculture de Conservation. L'agriculture de Conservation demande de l'investissement matériel. Il manque des outils financiers publics pour faciliter sa mise en œuvre. Le sens direct permet de gagner du temps, et l'absence d'usurpation le temps d'observer.

Pour en savoir plus:

Site internet: www.agriculturedeconservation.org

Agri Eau Nord: contact@agri-eau-nord.fr

Chambre Agricuture Pays de la Loire: www.chambre-agriculture-pays-de-la-loire.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire: www.agriculture.gouv.fr

Ministère de la Transition Écologique: www.mte.gouv.fr

Ministère de l'Énergie et du Climat: www.mec.gouv.fr

Ministère de l'Économie et des Finances: www.mef.gouv.fr

Ministère de l'Intérieur: www.interieur.gouv.fr

Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale: www.solidarites-sante.gouv.fr

Ministère de la Justice: www.justice.gouv.fr

Ministère de l'Éducation Nationale: www.education.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche: www.hautetudiant.gouv.fr

Ministère de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité: www.territoires-ruralite.gouv.fr

Ministère de l'Équipement, du Logement et de l'Aménagement du Territoire: www.equipement.gouv.fr

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Énergie: www.industrie.gouv.fr

Ministère de l'Intérieur: www.interieur.gouv.fr

Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale: www.solidarites-sante.gouv.fr

Ministère de la Justice: www.justice.gouv.fr

Ministère de l'Éducation Nationale: www.education.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche: www.hautetudiant.gouv.fr

Ministère de l'Équipement, du Logement et de l'Aménagement du Territoire: www.equipement.gouv.fr

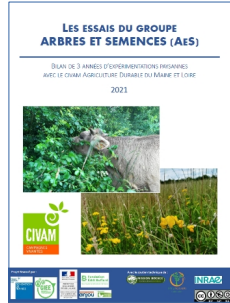
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Énergie: www.industrie.gouv.fr

ECOPHYTO

WEBINAIRES ÉCOPHYTO

Webinaire du 14 décembre 2023 : qu'est-ce que la capitalisation? (lien)

Exemples de capitalisation



Résultats d'essais



Articles



Vidéos, podcasts



Fiches techniques, guides



Journées « portes ouvertes »

Quels sont les engagements ?

Pour les agriculteurs...

- participer aux **échanges de pratiques** au sein du groupe et avec d'autres groupes
- participer aux **événements techniques** organisés en lien avec le projet
- participer à la production des **livrables** destinés à être diffusés



Pour la structure qui porte le collectif...

- assurer le **suivi et la gestion administrative** du projet
- **réaliser les diagnostics de durabilité** et **définir les indicateurs de résultats** et de performance
- **participer aux journées régionales** ainsi qu'aux réunions techniques proposées par la DRAAF
- transmettre les **bilans partiels et définitifs** du projet à la DRAAF
- **capitaliser et diffuser les résultats** du collectif

Renouvellement de projets GIEE

- En cas de réengagement d'un projet récemment achevé ou en cours d'achèvement, il est nécessaire de :
 - **renouveler le groupe** -> intégration de nouvelles fermes (au moins 25%)
 - déposer un **projet actualisé et plus ambitieux**, bâti au vu des **résultats obtenus**.
- Fournir obligatoirement le **bilan technique du projet antérieur** au dépôt du dossier.
- **Passer une phase de transition de 1 an de préférence** (via le volet émergence), pour mûrir le nouveau groupe et le nouveau projet.
- Si le projet porte sur une nouvelle thématique (sans lien avec la précédente) avec le même groupe ou si le projet est identique mais avec un nouveau groupe, il s'agit d'un **nouveau projet** et non d'un réengagement.

3. Dépôt des candidatures et instruction des dossiers



Dépôt des candidatures (GIEE et Emergents)



- Dossiers de candidature à déposer sur **Démarches simplifiées** : **GIEE + Emergent** :
 - Remplissage des **champs** : description du projet, résumé, durée, localisation ...
 - Dépôt **Dossier technique** (Annexes **1a** ou **1b**)
 - Dépôt **Budget prévisionnel** (Annexes **2a** ou **2b**)
 - Dépôt **pièces justificatives** : CV animateur, pièce identité, ...

The screenshot shows the 'Démarches simplifiées' website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Se connecter', 'Aide', and 'FR'. The main content area features the GIEE logo and the title 'Appel à projets 2023 pour la reconnaissance et le financement de l'animation en tant que groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) - Pays de la Loire'. Below the title, it indicates an estimated completion time of 58 minutes and a deadline of 30 March 2023. On the right side, there is a 'Commencer la démarche' section with a 'Se créer un compte avec FranceConnect' button and a 'Créer un compte demarches-simplifiees.fr' button. A 'J'ai déjà un compte' link is also visible.

Dépôt des candidatures (GIEE et Emergents)



Dossier technique

Budget prévisionnel

Tab 1 : Description du projet

retour à la ligne - alt - entrée sur Excel, Ctrl+I - entrée sur QGIS (Open Office)

Rappel du titre court du projet	
Résumé du projet	<p><i>Pour éviter toute redite, vous pouvez copier-coller le texte déjà complété sous "élimanches simplifiés"</i></p> <p>9 onglets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description du projet - Bilan émergence / GIEE - Collectif - Leviers - Ambition agroécologique - Indicateurs résultats - Indicateurs individuels - Tableau suivi indicateurs → à renvoyer
Informations sur le collectif	
Enjeux du territoire concerné	
Partenariats définis ou envisagés	<p>Partenaires déjà établis pour le projet, leurs rôles, les liens financiers (prestation, concours financier, partenariat humain) :</p> <p>Partenaires souhaités, rôles attendus dans le projet :</p>

Budget prévisionnel du projet GIEE

Rappel titre court du projet :
Rappel Structure porteuse :

compléter les cellules surlignées de couleur verte

Dépenses prévisionnelles	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action ...	Total non majoré	Total majoré 15% (charges structure)
Salaire, charges et taxes afférentes des agents salariés du bénéficiaire de l'aide							- €	- €
Frais de déplacement et autres remboursements des agents salariés du bénéficiaire de l'aide							- €	- €
Remboursement de frais de personnel mis à disposition du bénéficiaire de l'aide (agent d'une structure d'appui/agriculteur membre du collectif)							- €	- €
Dépenses internes ou assimilées	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Prestations de services (études, conseils, intervenants...)							- €	- €
Dépenses de personnels (interne et prestations)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Autres prestations externes (locations, restauration...)							- €	- €
Acquisitions de petits matériels et fournitures							- €	- €
Autres dépenses (impression, communication...)							- €	- €
Autres dépenses	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses prévisionnelles	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Contrôle 15% "Autres dépenses"	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<i>Montant maximal "autres dépenses" pour respecter 15%</i>								
<i>Total dépenses à réaliser, pour respecter 15% autres dépenses</i>								

cellules grisées = calcul automatique

Recettes prévisionnelles

Financements publics	précisions	Montants
Aide CASDAR calculée (taux de 70% plafonné à 40 000€)		
Autre aide CASDAR, préciser sa nature :		
Autre aide d'Etat (agence de l'eau, AFB, ...)		
Collectivités locales		
Union européenne		
Autres aides publiques prévues :		

Taux d'aide publique non forfaité	Taux d'aide publique forfaité	Dépenses prév non forfaitées	Dépenses prév forfaitées
		- €	- €
Montant éligible		- €	- €
Aide CASDAR à 70%		- €	- €



- Charges de structure : si éligible
- Autres dépenses < 15% total



Critères de niveau 1 avis positif obligatoire

Critères de sélection GIEE

- **Mesure de l'ambition agroécologique** : combinaison de leviers visant la reconception du système d'exploitation
- Pratiques agroécologiques favorisant le **stockage de carbone**, la **préservation de la biodiversité**, la **préservation des sols**, l'**adaptation au changement climatique**, l'**autonomie alimentaire**...
- **Maintien de la triple-performance**
- **plus-value de l'action collective**

Critères de niveau 2

- Caractère exemplaire et/ou innovant du projet
- Dynamique **collective**, **partenariats** engagés (**dont enseignement agricole**)
- **Ancrage territorial**, lien à l'aval, prise en compte d'enjeux territoriaux / filière
- Modalités d'accompagnement collectives et individuelles
- Ambition en matière de **capitalisation**
- **Qualité des indicateurs choisis**

Annexe D :
modèle de
convention

Les critères de sélection volet émergence GIEE

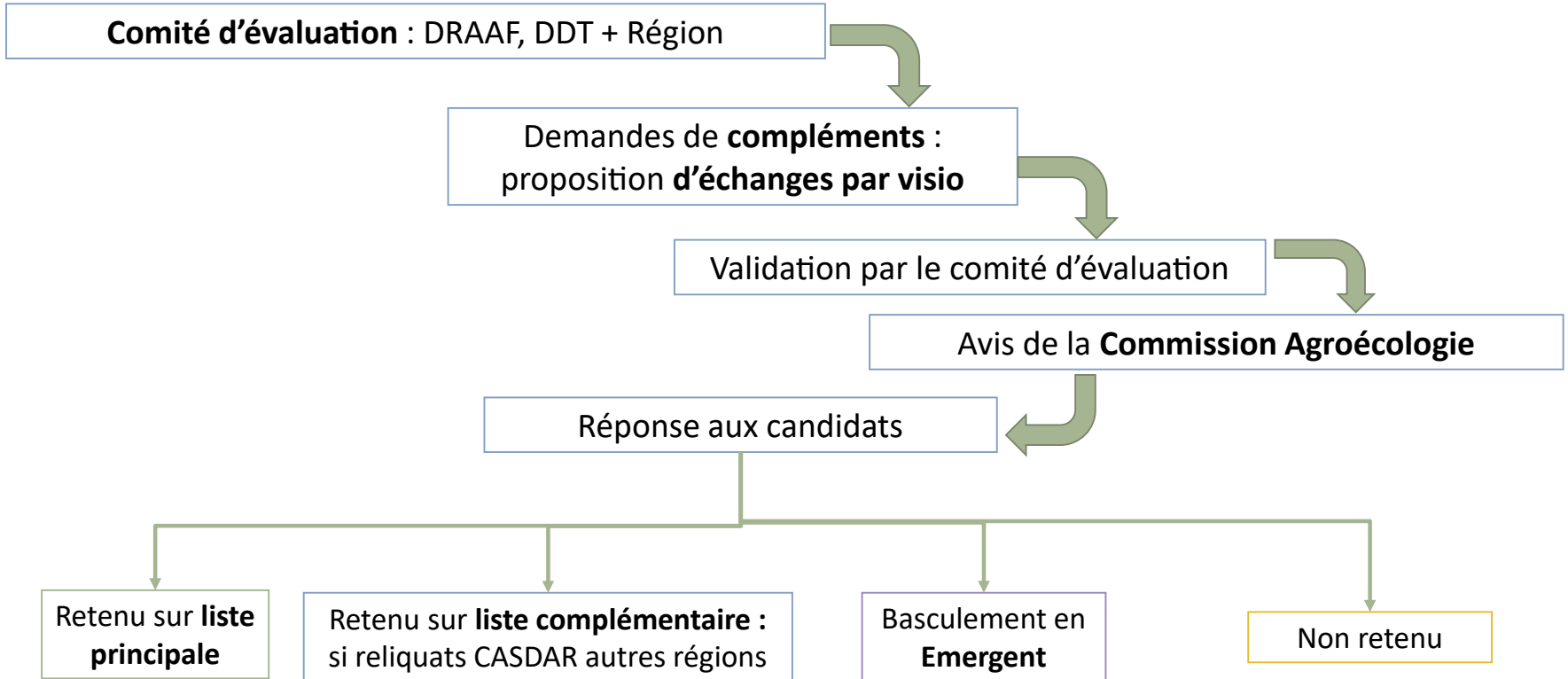
Adéquation du projet avec
des enjeux agroécologiques

- Mesure de l'**ambition** du projet émergent
- Recherche de **triple performance**
- Prise en compte d'**enjeux (filière, territoire, environnement, alimentaire,...)**

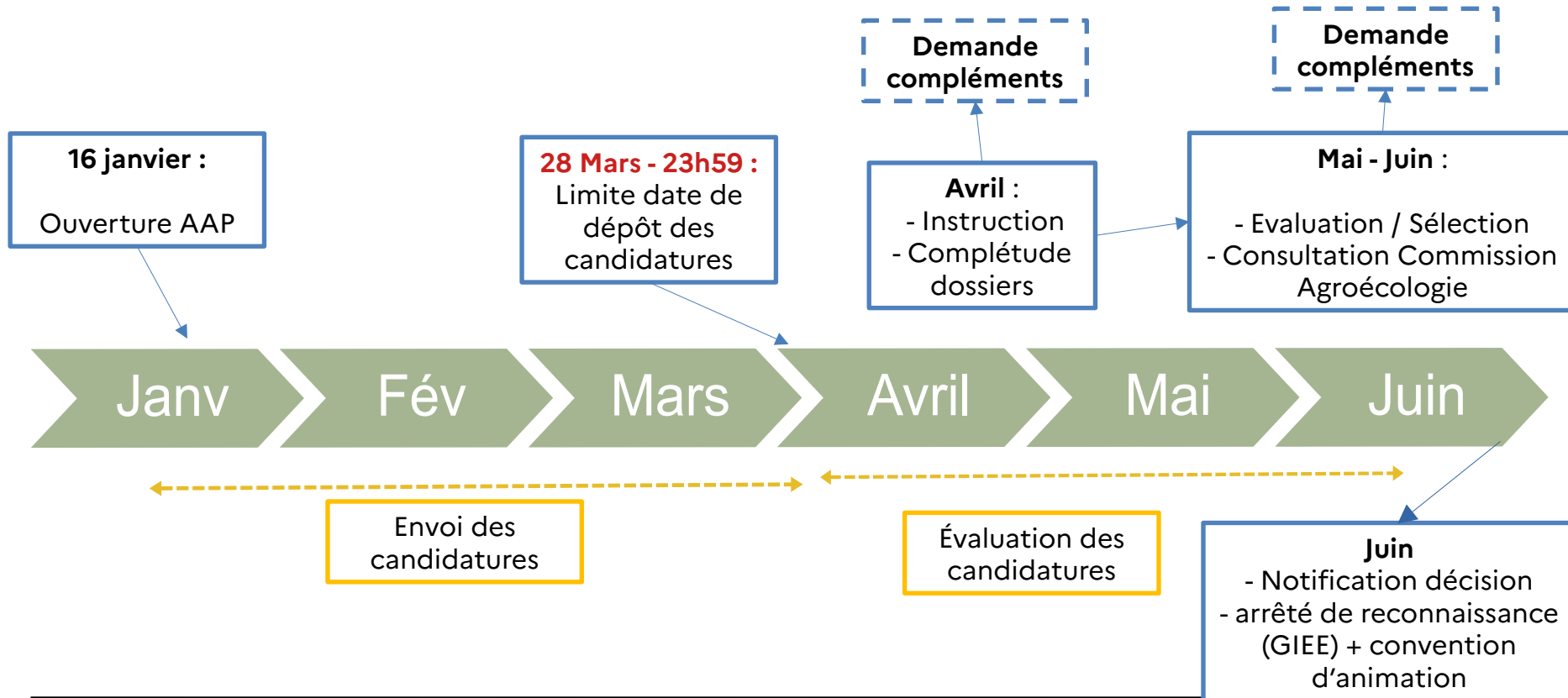
Capacité du projet annuel
à répondre aux critères
de...

- **Consolidation** du collectif
- Finalisation des actions
- Réalisation des **diagnostics agroécologiques**
- Engagements de **partenariats**
- Animation du **collectif**

Le processus d'évaluation des projets



Instruction : le calendrier 2025



4. Vie du projet

Les réunions régionales



**Journée régionale annuelle
des animateurs de collectifs
(journée COALA)**



**Rencontres avec d'autres acteurs
(animateurs BV, enseignants...)**

**Formations régionales
(AFAC, vidéo, analyse socio-
économique...)**

**Actions organisées
dans le cadre de la
coordination de la capitalisation**

WEBINAIRES « CONCRÈTEMENT L'AGROÉCOLOGIE » I
17 et 24 mars 2021

**Renforcer l'autonomie de ses élevages,
c'est renforcer son autonomie**

- Polyculture-élevage en Bio: autonomie protéique dans le Perche Sarthois
- Élevage Caprin Bio: adaptations aux changements climatiques



**Journées/colloques/webinaires
par dispositif, par filière, par thématique
(journée animateurs GIEE, rencontre
animateurs en viticulture, webinaire ACS...)**



Modalités de suivi et de financement (GIEE)

- Bilan annuel
(Annexe 3 ou 4)
- Indicateurs
- Fiche présentation

- Bilan annuel
(Annexe 3 ou 4)
- Indicateurs
- Fiche

Bilan final
(annexe 5) +
indicateurs
- Fiche bilan



Signature
convention

Demande **d'avance**
(30%)

Mi-projet

Demande **d'acompte** (30%)
(formulaire demande paiement +
justificatifs)

Fin de projet

Demande de
solde



MERCI pour votre attention

Vos contacts :

Volet GIEE : Eve DUROCHER (chargée de mission agroécologie, DRAAF) : eve.durocher@agriculture.gouv.fr

Volet 30 000 : Hervé JOAILLE (chargé de projet Ecophyto, DRAAF) : herve.jocaille@agriculture.gouv.fr
Pauline ARDOIS (animatrice Ecophyto DEPHY-30 000, CAPDL) : pauline.ardois@pl.chambagri.f

Coordination de la capitalisation : Anne BIBOLET (CRA) : anne.bibolet@pl.chambagri.fr



Qu'est-ce que l'agroécologie ?

- Façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les **fonctionnalités offertes par les écosystèmes**

Amplification de façon à :

- **limiter au maximum le recours aux intrants conventionnels**
(engrais de synthèse, produits phytos, carburant, eau...)
 - **éviter le gaspillage de ressources naturelles**
 - **limiter les pollutions**
- La **nature est vue comme un facteur de production** tout en maintenant ses capacités de renouvellement
 - L'exploitation est considérée dans son ensemble, dans son ancrage territorial et dans son insertion dans les filières
 - **Approche systémique :**
-> on vise **la reconception complète du système de production**



Définition de l'agroécologie : article L. 1 du code rural et de la pêche maritime

Qu'est-ce que l'agroécologie ?

Ressources

- Portail OSAE : <https://osez-agroecologie.org/pratiques-agroecologiques>
- IT DGPAAT/SDBE/2014-930 du 25 novembre 2014 portant sur les GIEE : annexe 6 : liste **pratiques agroécologiques**

Les pratiques agroécologiques à la loupe

CHERCHER LES DOCUMENTS PAR OBJECTIF AGROÉCOLOGIQUE



RÉDUIRE
L'ÉROSION ET LE
TRAVAIL DU SOL



AUGMENTER LA
FERTILITÉ DES
SOLS



ACCROÎTRE LA
BIODIVERSITÉ
FONCTIONNELLE



PRÉSERVER LA
RESSOURCE EN
EAU



FAVORISER LA
DIVERSITÉ
GÉNÉTIQUE



ACCROÎTRE
L'AUTONOMIE
DU TROUPEAU



VALORISER LES
CO-PRODUITS



S'ADAPTER AUX
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



ENGAGER UNE
DÉMARCHE
COLLECTIVE